



Je vous prie de m'adresser  
à la M<sup>re</sup> L. sous le titre de  
de la Loge St Jean - St Germain  
de la Loge St Jean - St Germain  
(Compiègne n° 10)

La Loge St Jean - St Germain de Compiègne  
a introduit dans son Règlement  
la Déclaration de la Loge St Jean - St Germain  
de Compiègne, en vertu de la G. O. de la G. O. St Jean  
de Compiègne, en 1788, a déclaré que dans l'année  
1798, le propriétaire de l'ancien local lui a  
laissé le Régime d'administration de la Loge  
de Compiègne, dans l'acte de la partie civile, et que  
cet acte a été fait par quelques membres  
de la Loge de Compiègne, qui s'étant réunis  
chez la M<sup>re</sup> propriétaire, il fut décidé que  
les membres avaient été invités par la  
Généralité de l'Ordre, qui les avaient libérés  
de l'impôt de leur mariage, que l'acte

PLANCHE DE LA LOGE ST JEAN - ST GERMAIN de COMPIEGNE  
ADRESSEE AU GRAND ORIENT DE FRANCE EN AVRIL 1802.



## FRANCS MAÇONS &amp; REVOLUTION

A COMPIEGNE - 1766 - 1811

+ + + + +

Association secrète aux origines lointaines & contestées, la franc-maçonnerie moderne est née en Angleterre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; rapidement diffusée en France & en Europe, elle connut un essor parallèle à celui du mouvement philosophique à partir des années 1720-1730.

Malgré une première mise en garde du Pape Clément VII en 1738, puis sa condamnation par Benoit XV en 1751, la maçonnerie ne cessa d'accroître son recrutement, jusques et y compris dans le milieu ecclésiastique, comme l'atteste bien le cas de la Loge de Compiègne. Il existait en France quelques 650 loges & ateliers en 1774, peu après la constitution du Grand Orient de France, dont le grand maitre n'était autre que Philippe d'Orléans, propre cousin du Roi, ambitieux personnage plus connu sous le nom de Philippe Egalité sous la Révolution française. En 1789 on estime le nombre de loges à plus de 1000 en France, chiffre attestant des progrès de l'ordre dans les dernières années de l'ancien Régime.

Les membres des Loges venaient pour l'essentiel des milieux bourgeois & petits bourgeois de l'ancien Régime - surtout administratifs & artisanaux -, mais aussi de l'aristocratie libérale & de certaines fractions du Clergé. La célèbre Loge des Neuf Soeurs à Paris regroupait même l'élite intellectuelle du temps.

L'idéologie maçonnique au XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut s'assimiler ni à une nouvelle religion - en dépit de ses références déistes prononcées -, ni à une doctrine philosophique unique ; il faut plutôt y voir un courant de pensée diffus aux contours assez vagues, d'inspiration à la fois déiste, rationaliste & "tolérantiste" ; manière d'être en quelque sorte d'une certaine élite socio-culturelle du temps, sensible aux idées nouvelles de liberté, de philanthropie & de bonheur commun. A la base les Loges apparaissent souvent comme des groupes de solidarité & d'entraide, voire des lieux de réunions mondaines dans une petite ville.

La franc-maçonnerie constitue encore moins un parti politique, même si l'on peut dans certaines circonstances subodorer le rôle joué par des solidarités maçonniques, comme au cours de la campagne de préparation des Etats Généraux de 1789 ou dans les premières élections locales de 1789-90.

Cependant le caractère mystérieux & occulte de l'ordre, son vocabulaire ésotérique & ses rites spéciaux ont toujours excité la curiosité : il était facile pour les historiens & politiciens conservateurs du XIX<sup>e</sup> siècle d'attribuer aux maçons un rôle secret & organisé dans le déclenchement de la Révolution de 89, comme si un événement politique & social aussi considérable avait pu être le fruit d'un simple "complot".



Le mythe simpliste du "complot maçonnique", explication naïve & trompeuse des origines de la révolution française, a été inauguré par l'abbé BARRUEL, témoin de la Révolution & son farouche adversaire ; il a eu une longue postérité chez les historiens locaux en particulier. Selon la technique bien connue du bouc émissaire, s'agissait d'escamoter les responsabilités de l'Ancien Régime, au grand profit des thèses cléricales & conservatrices. Sous le régime de Vichy la franc-maçonnerie fut persécutée & l'on fit saisir ses archives, maintenant déposées à la Bibliothèque Nationale. Grâce à cette source fondamentale, les historiens contemporains ont pu dissiper définitivement le fameux mythe du "complot maçonnique" ; dans son ouvrage sur l'Eglise & la Révolution (1) M. LATREILLE avait déjà mis en doute les assertions traditionnelles sur le rôle des maçons en 1789. Depuis sont parus plusieurs ouvrages complets sur l'histoire de l'ordre, notamment celui de M. Pierre CHEVALIER qui fait définitivement le point : son étude minutieuse des fonds de la Bibliothèque Nationale prouve le rôle mineur, diffus & non coordonné des maçons dans les années "prérévolutionnaires" ; il prouve aussi que la maçonnerie fut très vite dépassée par les événements & dut cesser toute activité nationale ou locale en 1792-93. (2) Des études locales ont corroboré largement cette appréciation : ainsi dans son ouvrage sur Semur en Auxois en 1789, Régine ROBIN a étudié la composition & l'activité de la loge locale, peuplée de certains futurs révolutionnaires, mais aussi d'au moins autant de futurs indifférents ou farouches adversaires des changements. (3)

Notre étude des papiers de la loge St Jean-St Germain de Compiègne, confrontés avec ce que nous connaissons des événements révolutionnaires compiégnois & leurs principaux acteurs va dans le même sens.

#### I ) LA LOGE ST JEAN-ST GERMAIN DE COMPIEGNE (1766-1789)

La plus ancienne mention de la loge de Compiègne remonte à septembre 1766 : une "planche" (4) du fonds Chapelle à la Bibliothèque Nationale relate en effet le procès verbal d'installation de ladite loge par un dénommé DAMBRY, receveur des gabelles à Crépy & 1er vénérable à Compiègne. Les sept membres fondateurs sont alors : Louis Marie BARBE, curé de la paroisse St Germain-les-Compiègne ; Martin BARBE notaire ; Jean Joseph ALIX, président du grenier à sel ; Louis VAUDOIP, procureur ; René DENIS, entrepreneur ( en maçonnerie ) ; Louis LE CARON, noble, maître particulier des Eaux & Forêts - secrétaire de la Loge - ; Jean FRANCOIS, marchand orfèvre. On voit ici représentées typiquement les catégories sociales constituant l'élite locale : noble, ecclésiastique, professions libérales, artisans.

+++++

(1) A. LATREILLE : "L'Eglise catholique & la Révolution française" 2 vol. rééd. "Editions du Cerf" - 1970. cf. T. 1 - p. 62 à 69.

(2) P. CHEVALIER : "Histoire de la franc-maçonnerie française" 3 tomes - Ed. Fayard 1974 - cf. T I : "La maçonnerie : Ecole de l'Egalité - 1725-99 Ch. V & VI.

(3) R. ROBIN : "La société française en 1789 : Semur en Auxois - Paris 1970.

(4) C'est à dire une lettre dans le langage maçonnique.



La loge de Compiègne était sous le vocable de St Jean, auquel les maçons portaient un attachement particulier & dont on honorait chaque année la fête par un grand banquet. Cependant on lui donne le plus souvent le titre de loge St Jean-St Germain, ou St Germain tout court, du fait que son siège se trouvait au domicile du curé BARBE, le presbytère de la paroisse St Germain. Jusqu'à sa mort en 1782 ce prêtre fut le véritable animateur de l'ordre à Compiègne & le courrier de la loge lui parvenait à une adresse de code : "M. de Ringamest, chez M. BARBE curé de St Germain." Le curé BARBE, considéré par les autres maçons comme le véritable fondateur de la loge compiénoise, en fut longtemps le vénérable, au moins jusqu'en 1775, soit après l'adhésion de la loge au Grand Orient de France créé en 1773 ; il laisse ensuite la place à de plus jeunes, pour des raisons d'âge & de santé. (1)

On peut être surpris de voir les références religieuses de la loge compiénoise, tant par son nom que par son sceau - à côté des symboles maçonniques classiques on y voit le grand livre & les 7 sceaux de l'Apocalypse - ; il peut nous sembler encore plus étrange de voir un curé fonder une loge. Au XVIII<sup>e</sup> siècle le fait n'est pas si étonnant : on trouvait alors de nombreux ecclésiastiques dans les loges ( M. LATREILLE cite en particulier le cas de SENS.) En 1767 l'évêque de Quimper eut ainsi maille à partir avec le présidial pour avoir attaqué l'ordre dans son sermon. On cite aussi le cas d'une loge de Toulouse qui fixait ses heures de réunion de manière que ses membres puissent suivre sans entrave les services divins. En dépit des condamnations de la maçonnerie par la Papauté, celle-ci n'était nullement anti-religieuse ni anticléricale. A Compiègne on verra jusqu'à 17 ecclésiastiques sur 52 membres en 1779, proportion semble-t-il tout de même supérieure à la moyenne nationale. Peut être est-ce là un prolongement du jansénisme dont les diocèses de Beauvais & Soissons avaient été d'actifs foyers jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la reprise en main des évêchés par des prélats aristocrates & ultramontains. Nous y voyons plutôt un signe de GALLICANISME de la part d'une grande fraction du Clergé, peu enclin à une discipline stricte à l'égard de la Papauté. Ceci nous permet de mieux comprendre l'attitude de nombreux prêtres dans les premières années de la Révolution & en particulier au moment du fameux serment à la Constitution civile du Clergé, début 91. Signalons cependant tout de suite que les ecclésiastiques membres de la loge de Compiègne ne sont nullement de futurs "curés rouges" : aucun d'entre eux ne jouera apparemment un quelconque rôle politique sous la Révolution, tandis que les curés & religieux "engagés" de la région n'ont semble-t-il jamais été maçons.

La loge de Compiègne avait des voisines dans presque toutes les villes de la région : celle de Crépy, dite " St Jean - St Louis " semble être la plus ancienne puisqu'on la mentionne dès 1761 - n'oublions pas cependant que le Valois était dans l'apanage du duc d'Orléans, futur grand maître de l'ordre. Les autres loges portent des

++++  
 (1) Il était né en 1716. A. MATHIEZ le cite comme exemple de curé maçon dans plusieurs de ses ouvrages sur l'Eglise & la révolution.



noms laïques, peut-être du fait de leur création plus tardive : loge "CONCORDE" à Clermont en Beauvaisis ( 1785 ) ; " LES FRERES AMIS " à Soissons, ayant fonctionné de 1776 à 1792 ; " L'HEUREUSE RENCONTRE DE L'UNION DESIREE ", loge de Noyon, créée en 1774. ( Les loges de Beauvais, Senlis & Chauny ne sont mentionnées qu'après la Révolution. ) (1)

En dehors de l'acte de fondation de 1766, la loge de Compiègne ne nous est connue par les archives qu'après 1773, tant pour son recrutement que pour ses activités : en effet c'est seulement après cette date qu'elle entretient une correspondance avec l'organisme national unifié qu'est le Grand Orient de France.

a) L'évolution du recrutement de la loge de Compiègne (1773-88)

De 7 membres en 1766, l'effectif passe à 25 en 1773, 60 en 1779 ; elle maintient autour de ce chiffre jusqu'en 1788, dernière année de fonctionnement régulier & d'élection des "lumières". Diverses planches nous donnent les noms & professions, voire l'âge des membres, mais nous ne disposons d'états annuels que pour les dignitaires ou "lumières".

En 1773 les 25 membres se répartissent ainsi :

- 7 membres de profession "intellectuelle", libérale ou administrative.
- 9 artisans & "négociants"
- 8 ecclésiastiques, dont bien entendu le curé BARBE.
- 1 laboureur ( d'Attichy )

On retrouve presque tous les membres fondateurs de 1766, à l'exception toutefois importante de Louis LE CARON, seul noble ayant jamais appartenu à la loge de Compiègne au XVIII<sup>e</sup> siècle. (2) Parmi les nouveaux venus notons les marchands & juges consuls (3) Jean François LANGLOIS, Antoine LEMAIRE, Simon Louis Mathias MATHIEU (4) ; les négociants Gabriel Victor SCELLIER (père) & surtout Alexandre Pierre Gabriel SCELLIER (fils), le second étant destiné à un rôle politique local éminent sous la révolution française ; Simon MARECHAL, marchand & Antoine Robert POULAIN LA FONTAINE, alors procureur au bailliage de Compiègne. En dehors de BARBE & de GEOIS, curé de Condé / Noireau, les ecclésiastiques sont des membres de Congrégations religieuses ( capucins, dominicains, cordelier & bénédictin-cluniste ). Le seul paysan est Louis Etienne MEREINE, laboureur d'Attichy.

On voit s'affirmer dans la loge la prédominance des marchands-artisans & des "administratifs", non sans une certaine interpénétration entre les deux groupes, des liens familiaux ou de doubles fonctions officielles d'échevins, juges consuls, officiers de la milice bourgeoise.

++++++  
 (1) cf. Bibliothèque Nationale - Fonds Chapelle - FM 1, FM 2, FM 3 : loges " Les enfants de la Lumière " à Chauny (1815) ; "Les Chevaliers du Roi de Rome" à Beauvais (1811) ; "Le phare hospitalier" à Senlis (1810).  
 (2) Ne pas confondre Louis LE CARON (1747-1820) avec son frère aîné Jean LE CARON Mazencourt, futur maire de Compiègne & législateur (1734-1808)  
 (3) Membres de la juridiction consulaire, ancêtre du Tribunal de commerce.  
 (4) Père de J.B.C. MATHIEU, futur conventionnel de Compiègne.



La planche imprimée datée de l'année " 5779 des lumières" (1), c'est à dire 1779 montre une nette progression numérique de la loge, sans changement notable dans son recrutement social :

- 17 ecclésiastiques ( 3 curés, 14 religieux )
- 25 professions "intellectuelles", administratives & libérales.
- 15 marchands & négociants.
- 2 maitres artisans du bâtiment, "entrepreneurs des bâtiments du Roi"
- 1 laboureur.

Nouveaux venus : le curé de Pontpoint, J.F. DUMONT ; de nombreux bénédictins de St Corneille & professeurs du Collège ; J.P. DEBILLY négociant, J.F. SOMMEVERT orfèvre ; le notaire Louis PENON, futur administrateur du district ; P.J. COURTOIS entrepreneur des bâtiments du Roi, futur gros acquéreur de biens nationaux.

Après 1779 les nouvelles adhésions comblent surtout les vides creusés par les décès des fondateurs ; la loge se rajeunit avec nombre de leurs fils, âgés de 30 à 40 ans sous la révolution française. Parmi les adhérents de la dernière période citons P.L. TONDU, entrepreneur en bâtiment ; J. ROGER, receveur des aydes ; J.N. LERADDE horloger ; L.M. MOUTON maçon & surtout Jean Claude MOSNIER, professeur de latin, puis maitre de pension du Collège qui adhère en 1781 & devient vénérable en 1788.

Le dernier tableau de la loge que nous possédions, avant la Révolution est celui de ses lumières :

NOM	FONCTION CIVILE	TITRE MAC.	NAISS.	ADH.
J.C. MOSNIER	maitre de pension	Vénérable	1740	1781
P.L. TONDU	entrepreneur	1er surveillant	?	1784
DEBILLY	marcahd cloutier	2d "	?	1777
SCELLIER fils	négociant	Orateur	1751	1772
J. ROGER	receveur des aydes	Secrétaire	?	?
M.A. BARBE	Procureur baill.	garde des sceaux & archiviste	1711	1766
A. LEMER	négociant, consul	1er expert (+)	1730	1768
J.N. LERADDE	horloger	2d expert	?	1786
A.R. POULAIN DE LA FONTAINE	Pr bailliage	trésorier	1741	1768
N. POSSOZ	négociant	terrible (2)	?	?
L.M. MOUTON	entrepreneur	démonstrateur & ambassadeur	?	?

( + ) LEMER est aussi "aumônier des cérémonies".

Tel est le tableau des dignitaires de la loge compiègnoise, peu de temps avant sa dissolution ; on y voit dominer encore plus le groupe des marchands & celui des "administratifs". L'adresse a maintenant été transférée chez MOSNIER, au Collège.

++++  
 (1) Le calendrier maçonnique commençait en - 4000 avant Jésus Christ.  
 (2) Cette fonction honorifique mineure était celle du personnage qui se tenait à l'entrée de la salle de cérémonies avec un sabre pour en interdire l'accès aux non initiés.



La loge de Compiègne a donc eu un recrutement exclusivement "moyen-bourgeois" & ecclésiastique, les nobles y étant totalement absents à partir de 1773. En fait il y avait bien une fraction franc-maçonne dans l'aristocratie locale, mais il faut la chercher dans les loges parisiennes : outre les LE CARON, nous avons trouvé la mention des LE FERON, famille bretonne installée à Compiègne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. LE FERON DE VILLE (né en 1733), ancien brigadier des mousquetaires noirs, adhère à la loge St Juvenal en 1776 ; le jeune & brillant Louis Stanislas Joseph LE FERON, né en 1757, militaire de carrière & futur colonel de la garde nationale de Compiègne de 1789 à 1791, appartient à la fameuse loge des Neuf Soeurs, dès 1781. (1) Résidant doublement à Paris & Compiègne ces nobles ne voulurent peut-être pas se mêler aux boutiquiers & artisans compiègnois ; pourtant ils peupleront de conserve l'administration locale dans la période censitaire.

b) Les activités de la loge :

Moins bien connues que ses membres - à défaut des archives de la loge proprement dite, détruites sous la révolution selon le témoignage de MOSNIER - les activités de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ailleurs un article du règlement de 1773, remplaçant les anciens statuts déclare :

" Il ne sera jamais permis de s'occuper en Loge d'objets étrangers à la maçonnerie..."

Seulement dans la suspension des séances est-il permis d'avoir une conversation "libre mais décente", "... sans néanmoins qu'il puisse jamais être question de matière de religion & d'affaires. "

Le même règlement nous indique le fonctionnement de la loge : une assemblée a lieu tous les 15 de chaque mois, sans compter les réunions extraordinaires, les banquets de la St Jean & à l'occasion de "toutes les fêtes nationales". Divers articles nous suggèrent également les grandes lignes de l'idéal maçonnique : "union, égalité & bon ordre" ; les "moeurs irréprochables" ; " la modestie (qui est) une des principales vertus & pratiques dans l'ordre de la maçonnerie ..." ; " la bienfaisance, première vertu des maçons ..." selon laquelle à chaque séance on fait une collecte pour les pauvres. Toutes ces qualités, fort compatibles d'ailleurs avec la religion catholique, constituent l'idéal moral & social de la bourgeoisie éprise d'égalité civile & de liberté. Dans les réunions on ne donne jamais d'ordres, mais des "invitations", "... toute puissance coercitive étant méconnue dans l'ordre..."

Les membres versent chaque mois une cotisation ( 3 £ par mois pour la loge ) & adressent chaque année un "don gratuit" au Grand Orient de France ( 24 £ en 1781 ) La loge se plaint d'ailleurs plusieurs fois de la "pauvreté de ses membres" pour justifier de la faiblesse de sa cotisation nationale.

++++  
 (1) cf. LE BIHAN : "Dictionnaire des francs-maçons de Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle" Par ailleurs A. SOREL a consacré une notice biographique à Stanislas LE FERON grand admirateur de WASHINGTON & FRANKLIN, décédé prématurément en août 1791.



La loge entretient une correspondance régulière avec le Grand Orient auquel elle a adhéré en 1774 ; elle y a un représentant permanent, probablement membre d'une loge parisienne (1). En 1779 des explications sont demandées à propos de la scission de la loge du Contrat Social à Paris.

Outre diverses activités de bienfaisance, les occupations de la loge sont surtout les cérémonies internes ou publiques. L'installation de la nouvelle loge en 1775 est l'occasion de discours & hymnes au contenu philanthropique & rationaliste. Le "22° jour du 9° mois de l'an 5776" (1776) la loge compiègnoise se mobilise pour accueillir le "Duc de Chartres (Philippe d'Orléans), Grand Maître de toutes les loges régulières", "devant arriver en cette ville." On lui envoie une députation de 3 membres sous la direction de ALIX vénérable :

" Le Vénérable, après avoir fait tirer la santé du Roi, de la famille royale & de la prospérité de l'Etat, a proposé la triple santé du T.S.G.M. qui a été tiré avec le zèle le plus profond."

En 1781 on célèbre chez les maçons compiègnois "l'heureux évènement", c'est à dire la naissance du dauphin, futur Louis XVII : grande cérémonie maçonnique, poèmes & hymnes, discours dithyrambiques, banquet & actions de charité sont suivis d'une messe solennelle en l'église St Germain, avec Te Deum & Exaudit.

Tout cela n'a rien de bien subversif & l'on voit comment le déisme maçonnique s'accommode fort bien de la pratique religieuse.

En fait, si on peut noter une certaine influence de la philosophie des Lumières dans les textes de discours, d'hymnes & de poèmes locaux, rien ne va dans le sens de la remise en question de l'ordre établi, monarchique & catholique. A l'instar de ses consœurs la loge compiègnoise apparaît avant tout comme un groupe de solidarité de l'élite socio-culturelle locale, voire une sorte de salon où les mondanités singent celles de l'aristocratie. Comme le montrera clairement leur attitude dans les premières années de la Révolution, les bourgeois compiègnois désirent beaucoup plus leur fusion avec l'aristocratie que la destruction violente de cette dernière.

Malheureusement notre connaissance des activités de la loge St Germain reste trop limitée, en particulier à la fin des années 80, période de la pré-révolution dont l'initiative revient paradoxalement à l'aristocratie & plus spécialement aux parlementaires. L'écho des événements politiques nationaux semble être aussi absent dans la loge compiègnoise que dans la feuille hebdomadaire de l'imprimeur BERTRAND parue à la même époque. (2)

++++  
 (1) On mentionne en 1776 le "frère ROETTIEN" comme représentant au Grand Orient, devant être remplacé car trop âgé.  
 (2) cf. l'étude de P. BLONDEAU sur " Les affiches de Compiègne & du Beauvaisis"



## II) LES FRANCS MAÇONS COMPIÉGNOIS SOUS LA RÉVOLUTION. ( 1789 - 95 )

Tandis que certaines loges ont poursuivi leurs activités jusqu'en 1792, voire 1793 - date d'auto-dissolution du Grand Orient de France -, celle de Compiègne semble s'être sabordée dès les premières salves de la Révolution. La correspondance de la Loge St Jean avec Paris s'interrompt en effet de la fin 88 à 1802. Les papiers de la loge ont même été en grande partie dispersés en 1794, comme l'atteste une planche adressée par Jean Claude MOSNIER, dernier vénérable en titre ( élu en 1788 ), au Grand Orient reconstitué, sous la Consulat ( 1802 ) :

" Tous les papiers empreints de caractères mystérieux ( notamment le registre d'architecture ) auraient été brûlés dans le temps de la Terreur & les autres objets détenus dans les archives auraient été pris par des femmes du voisinage "

Les maçons compiégnois, ou du moins leurs archives ont donc été victimes de la déchristianisation, à l'instar de tout ce qui pouvait relever du fanatisme & de la "superstition", au temps du mouvement anti-religieux mené très vigoureusement par les autorités dans le district de Compiègne. Notons que cet iconoclasme anti-maçonnique mentionné par MOSNIER ne peut avoir été qu'une initiative populaire spontanée, car nous n'en avons jamais entendu parler dans les délibérations des administrations, pas plus qu'on ne trouve de référence contre la maçonnerie dans cette période de la Révolution.

Peut être à la rigueur peut on déceler un rôle "occulte" de la Loge dans les tous débuts de la Révolution, en 89 & dans la période censitaire. Sans avoir pour cela de preuves matérielles formelles, il est possible de supputer un rôle des maçons compiégnois dans la rédaction des cahiers de doléances & la diffusion de revendications - modèles au cours de la campagne électorale du printemps 89 ; cela s'est vu dans maintes régions de la France. On sait d'ailleurs plus ou moins le rôle joué par les agents du Duc d'Orléans dans le bailliage de Crépy, où il fut lui-même élu de la noblesse. (1)

Au cours des élections de la période censitaire, les solidarités maçonniques ont pu également jouer : les membres de la loge se retrouvent à plusieurs dans les nouvelles administrations en 90-92 ( district, municipalité, tribunal de commerce, tribunal de district ... ) ; mais c'est aux côtés de bien d'autres personnages qui n'ont apparemment jamais été maçons : la solidarité est plus celle de la petite bourgeoisie intellectuelle qui prend d'assaut le pouvoir local dans cette période, non sans collaborer d'ailleurs avec l'aristocratie compiégnoise. Nulle trace de "complot maçonnique" dans tout cela, mais des affinités idéologiques & sociales qui sont le lot de cette catégorie petite bourgeoise, administrative, artisanale & boutiquière.

L'historien local SOREL a vu dans la Société des Amis de la République créée à Compiègne en février 91, affiliée au Club des Jacobins de Paris, une sorte de version publique de l'ancienne loge. Cette appréciation nous paraît bien exagérée.

++++  
 (1) Le contrôleur général des finances du Duc, DE LINON, intervint pour faire élire un agent de son patron à l'assemblée du Clergé du bailliage, ce qui fut dénoncé par le curé d'Ormoy le Davien. ( cf. Annuaire de l'Oise - 1868 )



S'il est vrai que l'on trouve un certain nombre d'anciens maçons dans cette Société alors purement bourgeoise, si la finalité éducatrice qu'elle se donne alors correspond à peu près à l'idéal maçonnique - " ... former des administrateurs, éclairer le peuple en lui expliquant les décrets ... " (1), il serait tout de même exagérer de n'y voir que le fruit d'une manoeuvre occulte. Les intellectuels & petits bourgeois compiègnais ne font alors qu'imiter un mouvement national de formation de tels clubs dans toutes les petites villes de province. ( Il en existait déjà un à Beauvais ). On trouve certes dans cette Société au moins 12 anciens maçons sur 45 fondateurs - notamment LE FERON, MOSNIER, ALIX, SCELLIER, MATIEU .. mais cela prouve-t-il quelque chose quant à l'origine de cette initiative ? Ce n'est peut être pas un hasard si on retrouve des maçons dans la vie politique, mais il apparaît dès cette période que la majorité de leurs anciens "frères" n'ont quant à eux aucune activité publique. Mise en sommeil en mai 92, la Société des Amis de la Constitution renaît en septembre de la même année, sous le nom de "Société des Amis de la République" : l'initiative en revient cette fois incontestablement à l'imprimeur BERTRAND, Procureur syndic du district & conventionnel suppléant, le "Mirabeau compiègnais", qui ne fut jamais maçon. Ce club devient la Société populaire en 93, où l'on utilise certes les vocables de "frères" - & de "soeurs" (2), mais cela n'implique pas qu'il s'agisse d'une loge maçonnique ; d'ailleurs à cette époque on ne trouve plus qu'un tout petit noyau d'anciens maçons dans ses rangs.

#### Le rôle politique des maçons compiègnais :

Faute de preuves & même d'indices quant au rôle politique joué par l'organisation maçonnique en tant que telle sous la Révolution à Compiègne, à tout le moins pouvons nous suivre individuellement les membres de la Loge St Jean, ce que nous avons tenté de faire entre 1789 & 1795. Il nous apparaît très vite que seule une minorité a eu un rôle public notable, tandis que beaucoup d'anciens maçons ne se font connaître en aucune manière. Dans ce dernier cas se trouvent TOUS les ecclésiastiques sans exception & s'il y a bien eu quelques "curés rouges" à Compiègne sous la Révolution - tels l'abbé RENARD, le curé QUINQUET ou le chanoine DE PRONNAY - ils ne se sont pas recrutés dans les rangs de la maçonnerie. Pour ceux qui ont peuplé à un moment ou un autre les administrations locales ou la Société jacobine, on en retient fort peu qui aient joué un rôle continu tout au long de la Révolution : le gros du bataillon se situe dans la période censitaire, & partiellement dans les temps post-thermidoriens. Les maçons en vue à l'époque "terroriste" ( 93 - 94 ) sont vraiment l'exception.

+ + + + +

(1) Délibérations de la Municipalité de Compiègne - 28 février 1791. Cité dans " Compiègne sous la Révolution " (II) - p. 65.

(2) La Société populaire admettait les femmes dans le public ; on sait que les loges du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient purement masculines.



Quand nous parlons d'un "rôle politique", cela ne signifie pas nécessairement une pensée & une action "révolutionnaires" ; plusieurs maçons - tel le notaire PÉRON, premier Pr syndic du district, furent arrêtés comme suspects sous la Terreur. Quant à ceux qui se signalèrent en 93-94, ils ne furent pas obligatoirement considérés comme des "terroristes" : si on excepte le cas douteux - mais intéressant - de J.C. MOSNIER, épuré en janvier 95, ce furent plutôt des opportunistes style SCELLIER maire de Compiègne ou ALLIX ancien président du Grenier à sel. Les maçons compiègnais ont été essentiellement des modérés & pour la plupart des profiteurs de la Révolution, surtout par le biais de l'acquisition à bas prix des biens nationaux ou encore les profits des fournitures de guerre. (1)

Le tableau suivant résume statistiquement les données de la question :

Maçons sans rôle politique sous la Révolution			Maçons "engagés" politiquement, membres d'administrations ...			
décédés avant 1789	extérieurs au district	<u>sans rôle</u>	rôle continu 89 - 95	rôle 89-92	rôle 93-94	rôle 94-95
4	5	39	5	15	8	9
( Total = 22 personnes )						

Si on compare les 39 "a-politiques" de la période 89-95 avec les 22 "engagés" dans le même temps, on voit que les premiers sont nettement majoritaires. Mais nous avons compté parmi les seconds des personnages de second plan tels DEBILLY, marchand cloutier, élu officier municipal en novembre 90 & non renouvelé ; COURTOIS entrepreneur en maçonnerie (sic) qui fut certes notable ou officier municipal dans toute la période révolutionnaire, mais y fit plutôt de bonnes affaires que de la politique ; le marchand linge A. LEMER, juge consul & officier municipal en 90 fut par la suite un paisible juge de paix qui fit peu parler de lui ; peu de choses à dire non plus sur le marchand Jean MARECHAL ( dans la municipalité censitaire, épuré par DUMONT en novembre 93 & rétabli par DRUHLE en janvier 95 ) ou sur LSM MATHIEU père du conventionnel de Compiègne (2) ; l'entrepreneur MOUTON a eu une carrière fructueuse d'acquéreur de biens nationaux & d'expert municipal ; le négociant POSOZ n'apparaît qu'au cours de l'épuration thermidorienne de janvier 95 ; l'officier SOMMEVERT subit l'épuration de DUMONT en novembre 93 ; l'horloger LERADE joue un rôle mineur dans la période thermidorienne ; enfin l'entrepreneur TONDU quitte le district en 1793, sans avoir joué plus de rôle que d'appartenir à la Société des Amis de la Constitution en 91 - 92.

Reste après ce scrutin épuratoire un petit quarteron de grands maçons politiques de Compiègne, lesquels se comptent presque sur les doigts d'une main !

+++++

(1) D'autres profiteurs devenus "propriétaires" sous la Révolution deviendront ultérieurement membres de la loge consulaire & impériale.

(2) MATHIEU de Mirampal, conventionnel montagnard, membre du CSP avant juillet 93, puis du Comité d'Instruction publique. N'a jamais été mentionné dans la loge de Compiègne.



Le notaire Louis FENON, né en 1754, mentionné aussi comme Procureur du Roi en l'Élection en 1789, est l'exemple même d'homme politique modéré n'ayant pu dépasser politiquement la période censitaire de la Révolution ; délégué des notaires de Compiègne lors de la préparation des États Généraux de 89, il est élu l'année suivante vice-président du Directoire du district de Compiègne, poste qu'il occupe jusqu'au renouvellement de l'administration en septembre 91 ; il quitte le conseil de district après les élections de novembre 92. Membre fondateur de la Société des Amis de la Constitution en février 91, il ne participe pas l'année suivante à la Société des Amis de la République. On le trouve encore assez curieusement dans le premier Comité de surveillance de la section du midy de la ville, constitué en mai 93 & alors peuplé de modérés. En septembre 93 il est de la première fournée de suspects arrêtés dans le district à la suite du passage de Collot d'Herbois & Isoré à Compiègne ; le nouveau Comité de surveillance constitué par les représentants en mission - dont fait partie MOSNIER, un autre éminent ancien maçon - l'accuse de tiédeur révolutionnaire & de feuillantisme. Après un long séjour au château de Chantilly, prison des suspects du département, il est libéré fin 94, reprend son étude de notaire & ne participe plus à la vie politique.

Robert POULAIN DE LA FONTAINE, né en 1741, était procureur à Compiègne en 1789 ; il est un des délégués de la communauté des procureurs à l'assemblée du Tiers Etat de la ville en mars 89. Élu officier municipal en février 1790, il quitte ce poste pour celui de Procureur syndic du district, de juillet 90 à novembre 92. Dès 91 il a prudemment abandonné sa particule & se trouve désormais mentionné comme "le citoyen Robert POULAIN". Il est aussi des fondateurs de la Société des amis de la Constitution de Compiègne. Cet ancien vénérable de la loge St Jean reste prudemment dans le poste de juge au Tribunal du district sous la Terreur ; il s'est tout de même inscrit à la Société Populaire en janvier 94, sans s'y montrer particulièrement actif. Après thermidor il soutient les modérés qui évincent les anciens terroristes & "régénèrent" la Société populaire. Son rôle politique s'est pratiquement limité à la période censitaire.

La carrière de Jean Joseph ALLIX (né en 1736) a été plus complexe & prolongée : conseiller du Roy, président du Grenier à sel, il est délégué de son corps en mars 89. Il est élu maire de Compiègne en novembre 90, puis devient juge au Tribunal du district (90 - 92) ; "ami de la Constitution" en 91-92, membre du Comité de surveillance de la section du midy en mai-juillet 93, il entre dans l'administration du district en novembre 93, après l'épuration de Dumont. Candidat à la Société populaire en décembre 93, il ne semble pas avoir été admis alors, puisqu'un texte de l'an III mentionne son admission seulement en fructidor an II ; il a cependant été présent aux séances de l'an II. En septembre 94, au moment des premiers grondements populaires contre la raréfaction des subsistances, il démissionne du district "pour sa faible vue". Ce personnage opportuniste & en fait modéré achève ainsi sa carrière politique.



Avec les frères SCELLIER, fils du négociant Gabriel Victor SCELLIER ( 1718-1792 ), lui même vieux maçon compiègnois, nous avons affaire à deux personnages centraux de la Révolution à Compiègne & même au plan national pour l'un des deux. Gabriel Toussaint, l'ainé fut un moment juge au Tribunal du district de Compiègne ( 90-91 ) ; en 1794 il occupe cette fonction au Tribunal révolutionnaire de Paris, faisant même fonction de substitut de l'accusateur public pendant la grande Terreur de Messidor. C'est à ce titre qu'il présida la séance où furent condamnées à mort les fameuses Carmélites de Compiègne. Arrêté après Thermidor il fut guillotiné en même temps que Fouquier-Tinville. Son frère Alexandre Pierre Gabriel, marchand drapier, juge consul en 1789, délégué de son corps en mars 89, fait partie de la municipalité réorganisée en septembre 89. Commandant de la Cie des grenadiers de la garde nationale compiègnoise, "ami de la Constitution" en 91, juge au nouveau tribunal de commerce en 91, administrateur du district en 91-92, il accède en décembre 92 aux importantes fonctions de maire de Compiègne. Confirmé dans ce poste lors de tous les scrutins épuratoires opérés par les représentants en mission en 93 & 94, il est un des hommes politiques les plus en vue dans la période terroriste. Membre actif de la Société Populaire, il en assure plusieurs fois la présidence ou le secrétariat, notamment à la séance du 11 thermidor où est envoyée une adresse approuvant l'élimination du "Caligula Robespierre", hier louangé. En septembre 94 cet opportuniste notoire commet une bevue : il signe avec le Pr syndic du district BERTRAND une "adresse des fondateurs de la Société Populaire de Compiègne contre les progrès du modérantisme ... ", texte plus ou moins anti-thermidorien. Il se rétracte le 19 septembre, mais ne paraît plus à la Société Populaire tout en restant maire de la ville. Après l'épuration DRULHE de janvier 95, consécutive aux graves troubles des subsistances de l'hiver 94-95, il perd son poste de maire, pour retrouver peu de temps après une place dans le directoire du district. Nullement inquiété par les thermidoriens - il n'avait jamais fait partie du Comité de surveillance - il a toujours su conserver une place dans l'administration sous tous les régimes ; juge au Tribunal sous le Consulat, il redeviendra maire de Compiègne sous l'Empire.

Enfin Jean Claude MOSNIER, dernier vénérable de la loge de Compiègne avant la Révolution, ancien professeur de latin devenu maître de pension au Collège, est certainement le cas le plus extrême, le seul - avec G.T. SCELLIER - que l'on puisse qualifier de "terroriste" parmi les maçons de la ville. Né en 1740, cet intellectuel lecteur de Rousseau & des philosophes s'associe à son ami l'imprimeur Bertrand pour former en mars 89 le corps des "imprimeur & maître de pension" ; autant dire qu'il ne leur est pas difficile d'être délégués à l'assemblée du Tiers de la ville ; Mosnier est probablement un des principaux rédacteurs du cahier de doléances du Tiers Etat de la ville de Compiègne. Membre de la municipalité de Compiègne en 90-92, il en est procureur de juillet 91 à décembre 92, avant de laisser la place au curé BEAUGRAND. Ami de la Constitution en 91-92, il va devenir un des leaders de la Société populaire en 93-94. Administrateur du district en décembre 92, confirmé par Dumont en novembre 93, il est aussi depuis septembre de la même année un



des principaux personnages du Comité de surveillance, dans la période des four-  
nées de suspects : c'est ce qui lui vaudra plus tard la rancœur des ex-suspects  
revenus au pouvoir en 95 ( en avril il est désarmé, comme ancien "terroriste" à  
la suite d'un vote municipal de 14 voix contre 8 & 2 abstentions ). Sa carrière  
administrative est pourtant tatonnante en l'an II : à la fois membre du district,  
du Comité de surveillance & juge au Tribunal de district, il opte pour cette  
dernière fonction ; mais Dumont, probablement sur les instances de Bertrand, l'  
oblige à rester dans le Comité de Surveillance, organisme le plus à gauche de  
toute l'administration compiègnoise, selon le jugement par ailleurs sévère des  
officiers de l'armée révolutionnaire stationnés à Compiègne en 93-94 (1). Epuré  
par DRULHE en janvier 95, il ne reprend pas d'activités politiques par la suite  
& restera maître de pension du Collège.

Plus qu'un administrateur MOSNIER a été un leader politique & une des autori-  
tés intellectuelles locales. La Société populaire & le Collège ont été ses prin-  
cipaux terrains d'action, surtout contre la religion & pour la réforme de l'édu-  
cation. Fréquemment membre du Comité de correspondance, président & secrétaire de  
la Société populaire, celle-ci lui décerne cet éloge lors du scrutin épuratoire  
de frimaire an II :

" ... La Société n'a pas oublié ses services dans la grande nationale dans les  
moments où le patriote surtout n'a pas hésité à se montrer, & où le modéré  
pouvait soigner impunément au coin du feu sa coupable indifférence, ou plutôt  
son aristocratie timide ... " (2)

Le 29 mars 94 MOSNIER fait un discours devant la Société où il développe

" ... les avantages du gouvernement républicain ; il s'élève contre le char-  
latanisme des prêtres de tous tems & de tous pays ; le premier gouvernement  
dit-il, fut une république, & ce ne fut que lorsqu'il y eut des dupes & des  
fripons que les nations furent mises sous le joug (...) il fait une peintu-  
re attrayante des fêtes de la vertu, du génie, du travail, de l'opinion, des  
récompenses ... " (2)

discours aux accents plus ou moins rousseauistes, donnant une version plu-  
tôt idéaliste de l'histoire & comportant des propositions concrètes pour l'orga-  
nisation du culte de la Raison, alors à l'ordre du jour. MOSNIER fut non seule-  
ment un des promoteurs de la déchristianisation & du culte civique, mais aussi un  
des principaux auteurs des projets de réorganisation de l'enseignement, fondé sur  
les droits de l'homme & la nouvelle constitution. Se préoccupant dès son cahier  
de 89 d'obtenir "un nouveau plan d'éducation nationale", il est pour beaucoup  
dans le maintien difficile du Collège en 90-93. La réorganisation de cet établis-  
sement en octobre 93 & notamment les modifications du contenu de l'enseignement  
( suppression du thème latin, enseignement rénové de l'histoire & des sciences )  
est en grande partie son oeuvre. Il participe aussi activement à la commission

+ + + + +  
(1) Lettre au Comité de sûreté Générale de THUNOT, Cpne du détachement de l'armée  
révolutionnaire stationné dans le district, arrêté sur les allégations de l'ad-  
ministration de Compiègne ( février 94 - AN F 7 )

(2) Registre de délibérations de la Société populaire de Compiègne - Rg. nov. 93  
août 94 - Arch. Dptles Bvs.







### III ) EPILOGUE : LA RECONSTRUCTION DE LA LOGE ( 1802 - 1811 )

Après plus de 10 ans d'interruption, la loge compiègnoise se reconstitue, à l'initiative de MOSNIER qui renoue correspondance avec le Grand Orient reconstitué en 1802. La première planche donnant la liste des frères de la loge consulaire - toujours sous le vocable de St Jean - date aussi de 1802 : en dehors de MOSNIER & SCELLIER les membres sont tous nouveaux, les effectifs réduits mais passablement rajeunis. La vieille garde d'avant 89 a disparu & l'on trouve maintenant, outre des fonctionnaires ou militaires fraîchement installés dans la ville, un groupe de personnages ayant vécu diversement la Révolution : le notaire VALENSART (34 ans), substitut de l'agent national du district en 93-95, dénoncé & désarmé comme terroriste <sup>en l'an III</sup> ; le jeune DEVISME, fils du maire de Compiègne de l'époque thermidorienne, dénoncé au contraire comme "muscadin" en 94, "propriétaire" ; Etienne POULAIN, ancien notable municipal, volontaire en 92, réformé en 94 & devenu "fabricant" ; SOUVAL Antoine, négociant ( 38 ans ), ancien chef du bureau municipal des subsistances sous la Révolution ; P.F. DUFLOS, étapier militaire en 92-95, devenu "propriétaire" à La Taule. Dans la planche de 1806 on trouve outre les précédents le maître de poste P.A. (de) BEAUVAIS, un moment dénoncé comme suspect en 93, mais dont l'importante fonction avait assuré la sécurité ; le cultivateur CHEVALIER, le marchand de draps LERE, l'ancien garde marteau ESTAVE, lui aussi devenu propriétaire, le négociant LASNE, le chappentier A.S. LOY & son fils - personnage ayant occupé des fonctions dans la municipalité & surtout fait d'excellentes affaires sous la Révolution, à l'instar des MOUTON & des COURTOIS.

Ces personnages sont assez différents par leur passé politique récent : anciens terroristes, tièdes & modérés, tous se retrouvent désormais ; les vieilles querelles politiques ont disparu & l'on se retrouve sur une tout autre base, économique & sociale : la profession la plus fréquemment citée est celle de "propriétaire". S'agit bien là de la bourgeoisie locale, renouvelée, reconstituée en grande partie grâce à cette révolution bourgeoise dans ses débuts & dans ses résultats, malgré la participation décisive du peuple qui n'a pu obtenir que d'éphémères concessions à ses aspirations dans l'intermède 93-94. Désormais la franc maçonnerie est devenue une organisation interne de la fraction anti-cléricale de la bourgeoisie & jouera le rôle qu'on lui connaît au XIX<sup>e</sup> siècle.

+ + + + +  
+ + + + +